

ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2016 A 18H30

- Communications de Madame le Maire.
- Approbation du P.V. des séances du Conseil Municipal du 2 septembre 2016.

Finances communales

- 98. Budget principal – décision modificative n°1
- 99. Approbation de la décision modificative N°01 du budget annexe de la calanque de Port Miou.
- 100. Approbation de la convention à conclure entre la ville de Cassis et le Syndic de la copropriété du Vallat des Brayes « Carnoux Immobilier »
- 101. Apurement du compte 238

Administration Générale

- 102. Renouvellement du Conseil Municipal de Jeunes

Ressources Humaines

- 103. Mise en œuvre du nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel.
- 104. Personnel communal – création d'un emploi de directeur de la Communication
- 105. Mise en concurrence/convention de participation contrat groupe prévoyance
- 106. Mise à jour du tableau des effectifs

Urbanisme et environnement :

- 107. Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Territoire Marseille Provence – Avis de la Commune sur l'avant-projet de Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et débat sur les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)
- 108. Concession d'aménagement du Brégadan à la SOLEAM. Approbation du Compte Rendu Annuel d'Activités à la Collectivité Locale au 31 décembre 2015
- 109. Dénomination d'une voie nouvelle

Services techniques et moyens généraux :

- 110. Restauration collective – principe de délégation de service public et autorisation à signer la convention de groupement avec le CCAS et d'être mandataire

Oustau Calenda

- 111. Budget annexe location de salles OUSTAU. Décision Modificative n°01

Port Miou

- 112. Budget annexe de la calanque de Port Miou – modification du catalogue des tarifs « services 2016 » - création du tarif « photocopie »
-